



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2016**

Sous réserve de validation par le prochain conseil d'établissement

Membres présents avec voix délibérative:

Représentants de l'administration :

M. RAUFAST, proviseur, président du conseil d'établissement
M. DERAMBURE, proviseur adjoint
M. VANZI, directeur administratif et financier
M. GOMEZ, conseiller principal d'éducation
M. DEGRET, directeur des cycles 1 et 2
M. VALEYRE, directeur du cycle 3

Représentants du personnel enseignant:

Pour le premier degré :

M. CARRAT, représentant SNUIPP-FSU.
Mme SOTO, représentante STEPV,

Pour le second degré :

M. AUGIE, représentant SNES-FSU
M. MICHEL, représentant SNES-FSU
M. LOPEZ, représentant STEPV

Pour le personnel non enseignant :

Mme SAINT BLANCAT, représentante de STEPV
Mme LLAVATA, représentante de STEPV

Représentants des parents d'élèves:

Mme RIBERA, représentante des parents d'élèves A.P.A.,
Mme BORSO DI CARMINATI, représentante des parents d'élèves A.P.A.
M. FORRIOL, représentant des parents d'élèves A.P.A. en remplacement de Mme GONZALEZ GALLARZA, excusée
M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants
M. ROSIER, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

Représentants des élèves:

Mlle VILLOCH, Mlle GONZALEZ, M. SAUER

Autres membres présents à titre consultatif :

Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles
Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire

Membres excusés:

M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
M. TEULIERE, directeur de l'IFV
M. LOPEZ, président de l'association des anciens élèves
Mme GOURGUES, présidente de la société française de bienfaisance de Valencia
Mme SEE, M. BERTE, M. HUSS, M. LAVARDE, M. RALLE, Mme LECOMTE, conseillers consulaires

M. Derambure, Proviseur adjoint, est nommé secrétaire de séance

Mme Ribera, secrétaire de séance adjointe

Le quorum étant atteint la séance peut commencer à 18h05.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2016
2. Installation du Conseil d'Établissement
 - a. Elections des membres du conseil de 2nd degré
 - b. Elections des membres du Conseil de Discipline
 - c. Mise en place du CVL, du conseil d'école et de l'éco-comité
3. Compte-rendu du conseil d'école du 3 novembre 2016
4. Suivi de la mise en place de la réforme du collège
5. Les parcours
6. COPVAL 2017
7. Semaine de l'orientation
8. Ambassadeurs en herbe
9. L'Association Sportive
10. Le foyer socio-éducatif
11. Point budgétaire et investissements
12. Questions diverses

Chaque membre est invité à se présenter.

Modification portée à l'ordre du jour :

- Correction de la date : 7 novembre 2016 et non pas 8 novembre 2016
- ajout de 3 points: actualisation du règlement intérieur, menus EPS, voyage à Alicante et voyage en Catalogne.

1 Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2016

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 28 septembre 2016 est mis au vote.

Un représentant des personnels enseignants pointe deux erreurs au point 2.3 en rappelant que Mme Guevara est directrice technique des études espagnoles et au point 2.4 : accompagnement pédagogique indiqué alors qu'il s'agit d'accompagnement personnalisé.

Le Président enregistre ces demandes de modification et procède au vote.

Vote : CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : UNANIMITÉ
Adopté à l'unanimité

2. Installation du conseil d'établissement

M. Raufast rappelle la nature tripartite du Conseil d'Établissement :

- les membres de droit, et les présente
- les représentants des usagers (représentants des parents et élèves), les félicite et les présente
- les représentants du personnel, les félicite et les présente

Il rappelle que les invités participent à la discussion mais n'ont pas droit au vote. Le Conseil d'Établissement est l'instance chargée d'adopter et émettre des avis dans les domaines pédagogiques, financiers, budgétaires et juridiques.

Maintenant que le Conseil d'Établissement est installé, M. Raufast évoque le besoin de procéder aux élections des différentes Commissions qui y siègent. Il explique les caractéristiques, les compositions et les attributions des Commissions : Conseil du Second Degré, Conseils de Discipline (un pour le Collège et un pour le Lycée), Conseil de Vie Lycéenne et Éco-Comité.

Le président interrompt la séance afin que les représentants puissent organiser les élections. La séance est suspendue à 18h17 et reprend à 18h30.

Reprise des débats à 18h30. Le Président rappelle les missions et les caractéristiques de chacun des organes (conseil du 2nd degré, conseil de discipline, etc...)

2.1 Election et installation des membres du conseil de 2nd degré (cf annexe 1 jointe)

2.2 Election et installation des membres du conseil de discipline collège et lycée (cf annexe 2 jointe)

2.3 Désignation des membres du conseil pédagogique

M. Raufast propose la constitution figurant en **annexe 3**.

M. Augié regrette l'absence d'un professeur d'histoire-géographie au sein du conseil pédagogique. M. Raufast répond qu'il n'y a pas eu de volontaires au sein de l'équipe d'histoire géographique.

Mme Guevara, directrice technique des études espagnoles en fait partie cette année.

Le directeur du cycle 3 donne la composition du Conseil d'École. Les membres élus en tant que représentants des parents sont M. Ángel Forner, M. Santiago Domingo, Mme. Carmen Gaspar et Mme. Mónica Carbonell.

M. Raufast annonce que le Conseil École-Collège est en cours de constitution.

2.4 Mise en place du CVL et de l'éco-comité (voir annexes 4 et 5)

Le Proviseur fait état d'un taux de participation très élevé aux élections. Chaque année, cinq postes sont à pourvoir.

M. Raufast parle sur l'Éco-comité, instance consultative qui apportera des éléments pour constituer la politique en matière de développement durable au sein de l'établissement. Le groupe de pilotage a une composition tripartite.

Il est indispensable que les membres aient une volonté claire de s'investir dans le développement durable. Les représentants des parents d'élèves –titulaires et suppléants– vont être Mme. Ribera Maycas et Mme. Borso di Carminati Peris pour l'APE, M. Laumain et M. Rosier pour le groupement des parents indépendants.

Mise au vote de la constitution des conseils et comités ci-dessus mentionnés

Vote : CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : UNANIMITÉ

Adopté à l'unanimité

2 bis- Actualisation du Règlement Intérieur lors du dernier Conseil d'École

M. Raufast présente aux membres l'actualisation du règlement intérieur souhaité par le conseil d'école (voir **annexe 6**). Il s'agit de mettre à jour la dénomination des nouveaux cycles. L'article 4 inclut les nouvelles appellations et compositions des cycles. Ces modifications ont eu l'avis favorable du Conseil d'École, et vont être votées ici.

Un représentant SNES-FSU du personnel enseignant précise qu'il faut changer la date dans le premier paragraphe du règlement « approuvé par le Conseil d'École du 10 novembre 2014 » par « 3 novembre 2016 ». Un autre représentant SNES-FSU du personnel enseignant demande le changement d'une phrase sur le cycle 3 dans l'article 4, ajouter « et à la sixième », et enlever « débouche sur le Collège ».

M. Raufast propose au vote le règlement avec ces modifications : **Adopté à l'unanimité**

3- Compte rendu du Conseil d'école du 3 novembre 2016 (cf annexe 7 jointe)

4- Suivi de la mise en place de la réforme du collège

Le proviseur donne la parole au proviseur adjoint

- Les enseignements pratiques interdisciplinaires ou EPI. (**cf annexe 8**)

- Mise en place effective des nouveaux cycles 3 et 4

- L'accompagnement personnalisé : il s'agit du point le plus délicat au niveau de la mise en place de cette réforme car les professeurs investissent difficilement ce dispositif pour différentes raisons. Certaines disciplines comme le français, par exemple, ont été en mesure d'établir un programme d'AP pour l'année. Nous souhaitons tendre vers cet objectif au niveau de toutes les disciplines.

- Le nouveau DNB : un premier brevet blanc aura lieu les 7 et 9 décembre 2016. Les professeurs préparent nos élèves de 3ème activement et de façon très professionnelle. (**cf annexe 9**)

5- Les parcours

Le proviseur adjoint évoque ensuite le parcours avenir (PA), le parcours santé et citoyenneté (PSC) et le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). Il en expose les grandes lignes au moyen d'un schéma. (cf annexe 10)

6- COPVAL 2017

La COPVAL 2017 aura lieu du 5 au 6 avril 2017. Il s'agit d'une simulation d'une négociation sur le changement climatique sur la base de l'ONU. M. Derambure pilote ce projet qui a recueilli un vif succès l'an dernier (cf annexe 11)

7- Semaine de l'orientation

La semaine de l'orientation aura lieu la semaine du 23 janvier 2017.
Le programme figure en annexe 12.

8- Tournoi des Ambassadeurs en herbe (APP monde)

Le LFVAL participe pour la troisième fois. La finale de l'Établissement aura lieu le 20 décembre 2016 à Valence. La finale d'Espagne se tiendra en janvier 2017, la finale d'Europe du sud en mars 2017 et la finale mondiale à Paris en mai 2017. Pour rappel, un élève du LFVAL a accédé à la finale mondiale en 2015 et un autre à la finale européenne en 2016.

9- L'Association Sportive

L'Association Sportive a réuni récemment son assemblée générale. Lors des élections qui ont eu lieu à ce moment, le recensement incluait 260 associés élèves dont 56 dans la section d'athlétisme, 94 dans la section de rugby, 39 dans la section de danse et 71 dans la section de planche à voile. La cotisation votée pour les associés a été fixée en 60 €. Cette année, l'AS va souscrire sa propre assurance (coût de l'AS : 50 € par membre pour le fonctionnement et 10 € pour l'assurance).

10- Le Foyer socio-éducatif

Mme Murguet est la personne responsable du foyer qui fonctionne avec des élèves et des adultes bénévoles. La cotisation est fixée actuellement à 20 € par an. Dans le cadre du Foyer socio-éducatif, ils réalisent des activités diverses. Ils préparent l'annuaire des élèves de Terminale et ont un projet de vente de calendriers au bénéfice d'un centre éducatif au Niger. Il y a aussi des tournois sportifs, des projections de cinéma...

10 bis- Menu EPS

Les menus EPS retenus pour les épreuves du baccalauréat 2017 sont les suivants:

- course, natation et basket
- basket, step et natation
- natation de vitesse
- pentabond (enchaînement de 5 bonds après une course d'élan), musculation et volleyball

M. Raufast met au vote ces menus : **Adopté à l'unanimité**

11- Point budgétaire et investissements

Le Proviseur cède la parole au directeur administratif et financier qui effectue un point budgétaire et dresse un état des lieux des investissements en cours. (cf annexe 13)

12- Questions et informations diverses

M. Raufast présente deux projets de voyages refusés par le conseil d'établissement du 28/09/2016.

Voyage à Alicante : 3 jours/2 nuits pour 30 élèves de 4ème et 3ème en juin 2017 (responsables : M. Gimenez et M. Garces). Budget total : 4050,00 € - Participation financière maximale des familles : 135 €. **Vote : CONTRE : 0 / ABSTENTION : 1 / POUR : 16. Le projet est validé.**

Voyage en Catalogne : 5 jours/4 nuits pour 25 élèves de 1ère en avril 2017 (responsables : M. Gimenez et M. Garces). Budget total : 10000,00 € - Participation financière maximale des familles : 400 €. **Vote : CONTRE : 5 / ABSTENTION : 12 / POUR : 0. Le projet est rejeté.**

Une 1^{ère} question traite des frais de scolarité et plus particulièrement des dates de prélèvement trop resserrées. Le directeur administratif et financier évoque de graves dysfonctionnements au niveau de la banque en précisant que les mauvaises pratiques de celle-ci ont fragilisé la capacité financière de l'établissement.

Prochaine facturation : 30 novembre 2016 et 20 décembre 2016.

Une 2^{ème} question suggère la création d'un accès jusqu'au lycée pour des piétons et les vélos depuis le rond-point est posée. Le proviseur répond que cela ne relève pas de sa responsabilité mais se dit prêt à évoquer cette suggestion avec la mairie de Paterna.

3^{ème} question de la part des personnels enseignants : « les problèmes de connexion informatique persistent et ne nous permettent pas de travailler dans de bonnes conditions. Quand la mise en service du réseau est-elle prévue ? »

La mise en service est prévue le 24 novembre 2016. Le proviseur reconnaît les difficultés rencontrées sans les minimiser mais précise que nous avons dû faire face à des problèmes externes au niveau du débit (fournisseur internet).

4^{ème} question : « Serait-il possible d'instaurer un sens de montée et de descente dans les escaliers pour diminuer les bousculades ? »

Le proviseur demande au service d'éducation de réfléchir à cette question.

5^{ème} question : « quelles sont les actions menées contre le harcèlement au LFVAL ? »

Le Proviseur souligne l'importance de ce sujet pour l'ensemble du personnel du lycée. Très rapidement, nous formaliserons une politique de lutte contre le harcèlement qui formalisera et complètera toutes les actions existantes. Une cellule réunissant des professionnels sera créée afin d'analyser les problématiques qui apparaîtront. Cette politique reposera sur la prévention et la réactivité dans le traitement des situations posant problème. Le Proviseur rappelle que les équipes sont déjà mobilisées face à ce problème. Notre marge de progression correspond au renforcement de la formalisation de nos procédures en la matière.

M. le directeur des cycles 1 et 2 précise ses intentions en la matière : mettre en place une formation sur la prévention et le traitement du harcèlement dans tous les étages de l'école :

- C1- empathie, pour les 3-5 ans.
- C2- jeux de rôle, interventions aux différentes positions ; en tant que victime, agresseur ou en intervenant en tant que témoin.
- C3- formation d'élèves médiateurs.

Un représentant du personnel enseignant du 1^{er} degré pense que le harcèlement à l'école est « un peu à la mode » et estime que le lycée n'est pas confronté à ce problème comme peuvent l'être d'autres établissements difficiles. M. Degret lui répond qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle invention, que le harcèlement est une pratique extrêmement ancienne, et qu'elle existe au Lycée Français de Valence. En réponse à ce professeur, le directeur des cycles 1 et 2 rappelle que la proportion du nombre de cas de harcèlement n'est pas connue et que sa qualification ne doit pas être proportionnelle à la perception des adultes mais à celle des enfants.

Le directeur des cycles 1 et 2 explique qu'il n'y a pas de profil de harceleur, qu'il n'y a pas de milieu qui y échappe, et qu'il s'agit d'actions destructrices. Un autre représentant des personnels enseignants évoque la difficulté d'intégration des nouveaux élèves.

Autres informations diverses :

Le conseil École-Collège sera saisi pour traiter les points suivants :

1. Bilan qualitatif des fiches-actions (tendances, orientations et manques)
2. Formalisation du PEAC
3. Harcèlement à l'École
4. Séquence d'observations croisées.

Le vice-président du CVL évoque le contenu de la dernière réunion des membres du CVL avec la direction. Ont été traités les points suivants :

- 1- Certifications et options au niveau des langues
- 2- CDI et salle d'études
- 3- Projets avec d'autres établissements
- 4- Aide personnalisée
- 5- Orientation

M. Raufast félicite les membres du CVL pour leur implication et la qualité de leur réflexion.

Le proviseur confirme la visite d'un inspecteur pédagogique régional en mission pour le ministère de l'Éducation Nationale le 14 novembre 2016. L'objet de cette visite correspond au suivi de l'homologation.

Le Président du conseil d'établissement lève la séance à 20h00.

Le Proviseur, président du conseil d'établissement,



Régis RAUFAST.

Le secrétaire de séance,



Christophe DERAMBURE

La secrétaire adjointe de séance,

Encarna RIBERA.